



Formulaire joueurs lateborn / overage / développement retardé

A envoyer à : patrick.droz@sihf.ch

Joueur: Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Club: Nom du club
(qui aligne le joueur) _____

Alignement auprès de quelle équipe: _____

Adresse courriel du demandeur: _____

Médecin: Date du contrôle:
(pas avant le 1.8.) _____

Taille du joueur (en cm): _____

Poids du joueur (en kg): _____

Lieu / Date: _____

Signature / tampon du médecin _____

Important: Les contrôles médicaux sont uniquement exigés pour les catégories, dans lesquelles l'attestation de la taille et du poids sont nécessaires. Détails voir au verso de ce formulaire. Afin de pouvoir identifier un joueur overage / lateborn / à développement retardé sur MyHockey, **chaque** joueur est à annoncer par le biais de ce formulaire avant son premier alignement, même si aucun contrôle médical n'est nécessaire.

SIHF: Décision: Autorisé à jouer en tant que joueur overage
 Pas autorisé à jouer en tant que joueur overage

Raison: _____

Critères overage pour une autorisation de jouer: Voir au verso de ce formulaire

Une attestation d'un institut de radiologie pour confirmer l'âge osseux est nécessaire pour une autorisation de jouer en tant qu'overage en U17-Elit et U15-Elit (si les critères taille/poids ne sont pas remplis en U15-Elit).

Critères pour un alignement en tant que lateborn / overage par catégorie

U20-Elit	Au max. 2 joueurs overage par match qui ont un an de plus que l'année de naissance U20 la plus ancienne - Licence A auprès du club - Joueur a disputé au sein du club pendant 2 saisons au moins un match par saison - N'est plus autorisé à jouer en tant qu'overage après 150 minutes en NL - Un gardien de but ne peut pas être aligné en tant qu'overage.
U20-Top	Au max. 2 joueurs overage par match, qui ont un an de plus que l'année de naissance U20 la plus ancienne - Pas de critères concernant taille et poids.
U20-A	Au max. 2 joueurs overage par match qui ont un an de plus que l'année de naissance U20 la plus ancienne - Pas de critères concernant taille et poids.
U17-Elit	Au max. 2 joueurs overage par match de l'année de naissance la plus jeune U20 - Mois de naissance octobre à décembre ou Âge osseux: Au min. 1 ans au dessous de l'âge chronologique - Confirmation de l'âge osseux par un institut de radiologie - Le diagnostique ne doit pas datée plus d'un an au moment du début de saison.
U17-Top	Au max. 2 joueurs overage par match de l'année de naissance la plus jeune U20 - Mois de naissance octobre à décembre ou - Taille maximale: 173 cm; poids maximal: 55 kg
U17-A	Au max. 2 joueurs overage par match de l'année de naissance la plus jeune U20 - Pas de critères concernant taille et poids
U15-Elit	Au max. 2 joueurs overage par match de l'année de naissance la plus jeune U17 - Taille maximale: 164 cm; poids maximal: 48 kg ou - Âge osseux: Au min. 1 ans au dessous de l'âge chronologique - Confirmation de l'âge osseux par un institut de radiologie
U15-Top	Au max. 2 joueurs overage par match de l'année de naissance la plus jeune U17 - Taille maximale: 164 cm; poids maximal: 48 kg
U15-A	Au max. 2 joueurs overage par match de l'année de naissance la plus jeune U17 - Pas de critères concernant taille et poids.
U13-Elit	Au max. 2 joueurs overage par match de l'année de naissance la plus jeune U15 - Pas de critères concernant la taille et le poids
U13-Top	Au max. 2 joueurs overage par match de l'année de naissance la plus jeune U15 - Pas de critères concernant la taille et le poids
U13-A	Au max. 2 joueurs overage par match de l'année de naissance la plus jeune U15 - Pas de critères concernant la taille et le poids
U11	Au max. 2 joueurs overage par match de l'année de naissance la plus jeune U13 - Pas de critères concernant la taille et le poids
U9	Au max. 2 joueurs overage par match de l'année de naissance la plus jeune U13 - Pas de critères concernant la taille et le poids

Généralités:

- Les demandes pour les joueurs over-age liées à des critères avec la confirmation de la taille et du poids par un médecin ne sont à soumettre par les clubs pas avant le 1er août. Une attestation d'un institut de radiologie pour confirmer l'âge osseux est nécessaire pour une autorisation de jouer en tant qu'overage en U17-Elit et U15-Elit (si les critères taille/poids ne sont pas remplis en U15-Elit). Le diagnostique de l'âge osseux ne doit pas dater plus d'un an au moment du début de saison.
- L'autorisation de joueur dans la classe d'âge inférieure est valable jusqu'à ce que 3 matchs aient été disputés dans la classe d'âge supérieure. Sous réserve des filles de l'année de naissance U17 et U15, qui évoluent en U15, respectivement U13.
- Les années de naissance autorisées à jouer sont indiquées dans la directive « catégories d'âge ». De plus amples informations sont disponibles à l'article 101 du règlement sur le déroulement de championnat au sein du Sport Espoir et Amateur.